

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2007

- : - : - : - : - : -

Étaient présents :

Alain MÉTRAL, Maire
Jean-Yves LEMÉTAYER, Béatrice CAUCHY, Jean-Claude LEPAON,
Adjoints.

Mr André SIMON, Catherine POIROT, Michel MADORÉ, Dany DAVID, Christian COURSIN, Gilles LECLERC, Paulette LEMARIGNER, Jean-Pierre RUAULT, Annick LAMAZURE Daniel CAILLOT, Josiane MARAIS, Mireille BRAJON, René GROULT, Jean-Michel HEC, Michel CHAIGNON, Patrice LERÉVEREND, Conseillers et Conseillères Municipaux.

Étaient absents excusés :

Claude DUGUEY (procuration à André SIMON), Élisabeth LEGRAND (procuration à Annick LAMAZURE), Thérèse VIDON (sans procuration), Dominique BRALEY (procuration à Alain METRAL), Évelyne DOINEIL (procuration à Jean-Claude LEPAON), Françoise GRAMMARY (procuration à Jean-Yves LEMETAYER), Sophie MARTIN (procuration à Paulette LEMARIGNER)

Secrétaire de séance : Gilles LECLERC
Assistée de Florence FISCHER, Directrice de Cabinet.

Date de convocation : 3 Octobre 2007

Date d'affichage : 16 Octobre 2007

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, Mr MÉTRAL présente ses condoléances à Mr Claude Duguey pour le décès survenu dans sa famille.

i. ÉLECTION DE DEUX ADJOINTS.

Mr MÉTRAL rappelle que le 20 Septembre dernier l'assemblée s'est prononcée contre le maintien de Mrs André SIMON et Claude DUGUEY dans leurs fonctions d'adjoints et qu'aujourd'hui, l'assemblée doit élire deux autres adjoints.

Mr MÉTRAL dit qu'il présente pour son groupe majoritaire les deux conseillers municipaux dont les noms suivent :

- Mme Dany DAVID et Mr Michel MADORÉ.

De plus, Mr MÉTRAL précise qu'en conséquence, l'ordre du tableau des adjoints est modifié comme suit :

- Mr Jean-Yves LEMÉTAYER, 1^{er} Adjoint
- Mme Béatrice CAUCHY, 2^{ème} Adjoint
- Mme Élisabeth LEGRAND, 3^{ème} Adjoint
- Mr Jean-Claude LEPAON, 4^{ème} Adjoint
- Mme Dany DAVID, 5^{ème} Adjoint
- Mr Michel MADORÉ, 6^{ème} Adjoint

Ensuite, Mr MÉTRAL interroge Mr CHAIGNON pour savoir si son groupe présente deux candidats aux postes des 5^{ème} et 6^{ème} adjoints.

Mr CHAIGNON répond que « *non* ».

De son côté, Mr SIMON indique qu'il ne participera pas au vote.

Avant de procéder au vote, à la demande de Mr CHAIGNON, Mr MÉTRAL précise que le 5^{ème} adjoint sera chargé de la culture, que le 6^{ème} adjoint sera chargé des travaux et qu'il s'occupera personnellement du budget et des affaires scolaires.

L'assemblée a décidé, d'une part, par **24 votes exprimés (8 blancs – 16 voix pour)** d'élire Mme Dany DAVID 5^{ème} adjoint chargé de toutes les affaires culturelles et, d'autre part, par **24 votes exprimés (9 blancs et 15 voix pour)** d'élire Mr Michel MADORÉ 6^{ème} adjoint chargé des travaux.

Un arrêté de délégation de fonctions sera pris en ce sens.

Mme Dany DAVID s'est exprimée : « *je tiens à remercier Mr le Maire pour la confiance qu'il me fait en me proposant ce poste. Je n'ai pas compris ce qui s'est passé et je le regrette, j'ai eu l'occasion déjà de m'exprimer devant vous à ce sujet, pour autant, je souhaite que nous retrouvions la sérénité afin de bien travailler pour Agneaux, notre commune, à laquelle je suis tant attachée.* »

Mr Michel MADORÉ ne souhaite pas s'exprimer.

Mr SIMON demande si les commissions seront modifiées. Mr le Maire répond que non.

L'assemblée municipale n'ayant pas d'autre question, Mr MÉTRAL clôt la séance à 21h15 et invite les conseillers municipaux à assister à 21h30, à la commission plénière, où il présentera, en la présence de Mr POMMIER technicien territorial et de Mr MORIN, subdivisionnaire de la Direction Départementale de l'Équipement, les deux dossiers des projets du crématorium, des deux candidats à la délégation retenus le 1^{er} juin 2007.

Une note de synthèse sur le sujet a été remise à chaque conseiller municipal.

Le Maire,

A.
MÉTRAL